6 février 2002 **02.107** ad 02.030

Postulat du groupe radical (primitivement déposé sous forme de motion)

Bouclements intermédiaires

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de fournir au Grand Conseil des bouclements intermédiaires des comptes de l'année en cours.

Un bouclement intermédiaire devrait être fourni au 30 septembre. Il donnerait au Grand Conseil une approche réelle de la situation financière et des dispositions à prendre durant les trois derniers mois de l'année.

L'étude du budget de l'année suivante en serait également facilitée, car des données seraient en partie connues comme l'état de la situation des charges et des revenus. La comparaison avec ce qui avait été budgétisé serait possible plus rapidement au lieu d'attendre l'adoption des comptes lors de la séance plénière du mois de mai.

Signataires: R. Comte, B. Zumsteg, J.-B. Wälti, J. Tschanz, Y. Morel, D. Cottier, M.-L. Béguin, W. Haag, C. Schallenberger, P. Sandoz, M. Grossmann, W. Geiser, M. Schafroth, Ph. Haeberli et R. Tanner.